

AVIS 3

L'apprentissage du français pour les
demandeurs d'emploi à Bruxelles

Adopté le 26 mai 2015

Rue de Stalle 67 – 1180 Bruxelles

T +32(0)2 371 74 32 – info@ccfee.be – www.ccfee.be

LA QUESTION DES CONNAISSANCES EN FRANÇAIS DES DEMANDEURS D'EMPLOI A BRUXELLES

Origine de la demande

En septembre 2014, le Comité de gestion de Bruxelles Formation a saisi la Commission consultative formation emploi enseignement (CCFEE) d'une question relative aux connaissances en français des demandeurs d'emploi (DE) à Bruxelles. Partant du constat de l'augmentation des besoins en formation de base due, entre autres, à des lacunes en français, le Comité de gestion souhaite mieux comprendre la problématique : quel est le niveau de français des DE bruxellois ? D'où viennent les différentes lacunes ? Quel est l'état de l'offre de formation en alphabétisation/FLE ? Comment répondre au mieux aux besoins ?

Pour répondre à cette demande, la CCFEE a créé un groupe de travail auquel ont pu participer des représentants de Lire et Ecrire Bruxelles (LEE), des Organisations d'insertion socioprofessionnelle (FEBISP), de la section CPAS de l'Association des villes et communes bruxelloises (AVCB), de Bruxelles Formation, d'Actiris, de l'enseignement de promotion sociale ainsi que de la formation des classes moyennes (efp). Trois réunions ont été organisées : la première en janvier, la seconde en février et la dernière en mai 2015. Entre temps, il faut noter que la CCFEE est devenue l'Instance bassin enseignement qualifiant-formation-emploi (IB EFE) de Bruxelles.

Le secrétariat de l'Instance bassin et le groupe de travail mis en place se sont attelés, dans un premier temps, à collecter et synthétiser les informations liées à la problématique traitée et, dans un second temps, à esquisser certaines pistes de recommandations. Les questions posées par le Comité de gestion de Bruxelles Formation couvrent cependant un champ très large d'une problématique complexe pour laquelle peu de données directes existent, le groupe de travail s'est donc concentré sur questions pour lesquelles des données étaient disponibles sur l'apprentissage du français à destination des demandeurs d'emploi.

Le premier point présente des données de cadrage afin de présenter les informations disponibles dans la littérature scientifique. Il aborde également le cadre institutionnel dans lequel évolue le champ de l'apprentissage du français et présente les différents acteurs publics actifs dans ce domaine. Il propose ensuite une vue d'ensemble de l'offre de formation en français.

La seconde partie reprend les différents constats partagés par les membres et traite des difficultés rencontrées par les différents acteurs présents.

Enfin, une série de recommandations est listée.

1. Considérations générales : données de cadrage

1.1 Estimation du public potentiellement touché par l'analphabétisme et la connaissance insuffisante du français à Bruxelles

Comme le signale le comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes, la question de la connaissance du français concerne la société dans son ensemble. La maîtrise des compétences de base est un objectif essentiel en matière d'emploi, de cohésion sociale, de citoyenneté et d'émancipation¹. Pour les demandeurs d'emploi plus singulièrement, une connaissance suffisante du français est bien souvent considérée nécessaire à leur insertion (socio)professionnelle². Sans données précises sur les niveaux de connaissances des personnes francophones habitant la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), il est cependant très difficile d'évaluer leur niveau de français. Les besoins en formations linguistiques sont donc peu connus, que cela soit en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) en général, ou en RBC en particulier³.

Les actions d'alphabétisation en RBC sont destinées aux personnes qui « ne sont pas détentrices, au début de l'activité, du certificat d'étude de base décerné par le Ministère de l'Education ou de tout autre diplôme équivalent »⁴. Sur base de l'enquête force de travail 2010, l'IWEPS a calculé la population potentiellement touchée par l'analphabétisme. Il en ressort qu'en « Région de Bruxelles-Capitale, 9% des hommes et 11,5% des femmes de 15 ans et plus, ayant quitté l'enseignement, déclarent n'avoir jamais obtenu de certificat ou de diplôme, soit près de 80.000 adultes. De même, un peu plus de 80.000 Bruxellois et Bruxelloises de 15 ans et plus (ayant quitté l'école) n'ont qu'un diplôme d'école primaire. Soit une population estimée à un total de 160.000 adultes qui ont obtenu au maximum le CEB et sont susceptibles d'être concernés par une formation d'alphabétisation »⁵.

Pourtant, seule une petite proportion des personnes est consciente de ses difficultés en français. D'après une étude menée en Flandre en 1996, seuls 17,5% des adultes positionnés au niveau de littératie⁶ le plus faible s'autoévaluent comme ayant des compétences faibles ou moyennes⁷. Si on applique ce pourcentage aux 160.000 personnes ayant maximum le CEB, on estime que les personnes susceptibles d'exprimer leur besoin en alpha - de potentiels apprenants donc - seraient au nombre de 28.000 (17,5 % des 160.000)⁸. Il faut bien entendu préciser que les personnes infraqualifiées ne sont pas uniquement touchées par des problèmes en lecture et en écriture, mais également en calcul et autres connaissances normalement acquises en fin d'études primaires.

¹ FWB, *État des lieux de l'Alphabétisation*, septième exercice, données 2011-2012-2013

² Sur la question du rôle de la langue dans le processus d'intégration, voir notamment : Hervé Adami, Véronique Leclercq (éds). *Les migrants face aux langues des pays d'accueil. Acquisition en milieu naturel et formation*. Presses Universitaires du Septentrion, février 2012.

³ Aucune enquête n'a par exemple été réalisée sur les compétences en écriture-lecture des adultes en Fédération Wallonie-Bruxelles.

⁴ Décret du 27 avril 1995 relatif à l'agrément de certains organismes d'insertion socio-professionnelle et au subventionnement de leurs activités de formation professionnelle en vue d'accroître les chances des demandeurs d'emploi inoccupés et peu qualifiés de trouver ou de retrouver du travail dans le cadre de dispositifs coordonnés d'insertion socio-professionnelle, Cocof.

⁵ MAINGUET Christine, *Qui sont les personnes en difficulté avec l'écrit en Fédération Wallonie-Bruxelles ? Aperçu à partir des statistiques disponibles*. Journal de l'alpha n°185, p. 18, septembre-octobre 2012

⁶ Littéracie : aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités (OCDE)

⁷ Enquête IALS (International Adult Literacy Survey), Flandre, 1996.

⁸ Ceci est cependant un chiffre minimum, la population bruxelloise ayant extrêmement changé entre temps.

L'apprentissage du français pour les demandeurs d'emploi à Bruxelles

Part des personnes infrascolarisées parmi les adultes de 15 ans et plus ayant quitté l'école

	Pas le CEB		CEB uniquement		Total : CEB maximum	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Wallonie Hommes	71.000	6	151.000	12	222.000	18
Wallonie Femmes	113.500	8,5	196.000	15	309.500	23,5
Wallonie total	184.500	7	347.000	13,5	531.500	20,5
RBC Hommes	32.000	9	38.000	10	70.000	19
RBC Femmes	46.000	11,5	44.000	11	90.000	22,5
RBC total	78.000	10	82.000	11	160.000	21

Source : DGSIE, Enquête Forces de travail 2010 (calculs IWEPS)

D'après l'EFT 2010, la majorité des personnes infrascolarisées est inactive. En Région bruxelloise, seules 20% des personnes entre 25 et 64 ans qui ont déclaré ne pas être détentrices d'un diplôme ont un emploi. Selon les chiffres d'Actiris de 2011, pour le régime linguistique francophone, on peut estimer que 27% des DEI dont la langue usuelle est le français au niveau du dossier administratif sont infrascolarisés, soit 28.968 DEI dans ce cas, c'est-à-dire :

- 14.224 diplômés au maximum du primaire ayant suivi leur scolarité en Belgique ;
- 14.744 diplômés au maximum du primaire ayant suivi leur scolarité à l'étranger.

1.2 Le rôle de l'enseignement et des migrations

Il est particulièrement interpellant de constater qu'environ la moitié des DEI infrascolarisés a été scolarisé en Belgique. Un nombre significatif de personnes sort en effet de l'enseignement sans une certification de fin de secondaire. A Bruxelles en 2011, parmi la population des 18-24 ans, 36% des jeunes disposaient au maximum d'un CE2D ou équivalent⁹. Pour l'ensemble de la FWB, près de 25% des élèves sortent de l'enseignement sans certification de 6^e secondaire¹⁰. Seuls les tests PISA, malgré toutes les précautions qu'il faut prendre, permettent d'objectiver le niveau de français des élèves. On peut rappeler qu'en lecture, l'écart entre les 25% des élèves les plus favorisés et celui des 25% les plus défavorisés est plus grand que celui qui sépare le premier pays et le dernier pays de l'OCDE (enquête PISA 2009)¹¹. Toujours d'après les données PISA 2009, « en FWB, 21 % des élèves n'atteignent pas le seuil requis en termes de compétence en lecture sur support électronique. Si l'on s'intéresse spécifiquement aux élèves fréquentant encore le 1er degré à 15 ans (soit 8 % des élèves en 2009), on constate que 59 % d'entre eux n'atteignent pas ce seuil »¹². Plus récemment, la FWB organise des épreuves externes de français en lien avec l'octroi du CE1D. En juin 2014, la moyenne du test de français s'élevait à 63,3%.

En moyenne, l'étude PISA 2012 montre que l'équivalent de plus de six années d'études sépare les élèves les plus forts des élèves les plus faibles¹³. De plus, le score des jeunes issus de l'immigration

⁹ Chiffres issus de la présentation de Philippe DIEU, Béatrice GHAYE, Nathalie JAUNIAUX, et de Christine MAINGUET, dans le cadre du colloque Éducation & Formation 2020. *D'une stratégie européenne à une stratégie belge francophone* organisé à Liège les 17 et 18 décembre 2012. Ce constat est cependant surévalué, puisqu'il ne prend pas en compte les jeunes entrés en classes moyennes (efp/SFPME ou IFAPME).

¹⁰ Idem. Chiffres tirés de l'analyse des « parcours sur 6 ans des 52 709 élèves entrés en 3e secondaire de plein exercice en 2004-2005 : situation scolaire fin 2009-2010 ». Attention, ces chiffres tendent à légèrement surestimer le problème puisqu'une partie des jeunes qui sortent des statistiques de l'enseignement vont chez d'autres opérateurs (formation des classes moyennes, promotion sociale, enseignement néerlandophone) ou ont déménagé à l'étranger.

¹¹ Les résultats de l'enquête PISA 2012 suggèrent cependant que l'écart tend à diminuer, même s'il reste très important.

¹² FWB, Les indicateurs de l'enseignement 2014.

¹³ Fondation Roi Baudouin, *Vers une école de qualité pour tous ? Analyse des résultats à l'enquête Pisa 2012 en Flandre et en Fédération Wallonie-Bruxelles*, mai 2014.

et de ceux ne parlant pas le français à la maison est significativement inférieur à la moyenne de la FWB. Or, à Bruxelles, on constate une augmentation des foyers dans lesquels ni le néerlandais ni le français ne sont parlés. Selon le dernier baromètre linguistique du BRIO¹⁴, et sur base d'un échantillon représentatif de la population bruxelloise, seulement 33,6% des personnes ne parlaient que le français à la maison en 2012, alors qu'ils étaient 56,4% en 2006. 32% des participants à l'enquête parlent uniquement une autre langue que le français ou le néerlandais à la maison. 10,4% des répondants déclarent de plus n'avoir qu'une connaissance limitée du français, soit 6 points de pourcentage en plus par rapport aux données de 2000.

Les difficultés en français ne touchent bien évidemment pas uniquement les infrascolarisés, qu'ils aient suivi une scolarité en Belgique ou non. En effet, le problème de la connaissance de la langue principalement parlée en RBC touche également les personnes ayant des diplômes plus élevés mais obtenus à l'étranger. Rien qu'au niveau des personnes récemment installées à Bruxelles on comptait, en 2010, 110.764 primo-arrivants¹⁵ (ils étaient seulement 56.619 en 2000). Parmi ces primo-arrivants, 42% viennent de régions extra-européennes, et 70% de pays non-francophones¹⁶.

1.3 La complexité institutionnelle bruxelloise et les opérateurs actifs dans la Région

Les personnes ayant des besoins en apprentissage du français font cependant face à la complexité institutionnelle bruxelloise. Le secteur de l'alphabétisation en RBC dépend en effet de nombreux niveaux de pouvoir, rendant complexe une présentation claire et exhaustive des acteurs de ce champ. On retrouve en effet, parmi les entités fédérées, différentes politiques dont dépendent les actions de formation ou activités liées à l'alphabétisation :

- **La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)**
 - o Enseignement de Promotion sociale (organisation d'UE)
 - o Éducation permanente (subventionnement d'organismes)
 - o Enseignement à distance (cours de français)
 - o Lecture publique
- **La Commission communautaire française (Cocof)**
 - o Insertion socioprofessionnelle – Bruxelles Formation
 - o Cohésion sociale (subventionnement d'organismes)
- **La Région de Bruxelles-Capitale (RBC)**
 - o Actiris (via les postes ACS et le conventionnement de certaines activités)
- **Autres entités pouvant financer des actions d'alphabétisation**
 - o Communes
 - o CPAS (organisation de formations en interne ou en externe)
 - o Provinces
 - o Autorité fédérale (via le Fonds d'impulsion à la politique des immigrés par exemple)
 - o Union européenne (FSE)

Le Comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes a défini le périmètre des actions alpha et FLE de base en croisant deux critères : le niveau de scolarisation antérieur des apprenants d'une part, d'autre part le fait qu'ils maîtrisent ou non le français. Le tableau suivant illustre la dénomination des actions sur base de ce double critère.

¹⁴ Rudi Janssens, *Multilinguisme Urbain - Le Cas De Bruxelles*, LannooCampus, 2014.

¹⁵ Primo-arrivant : personne de nationalité étrangère au moment de la migration, disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois, et séjournant de manière légale en Belgique depuis moins de trois ans.

¹⁶ Etat des lieux de la situation des primo-arrivants dans les 19 communes de la Région de Bruxelles--Capitale DEMO –UCL / CBAI

L'apprentissage du français pour les demandeurs d'emploi à Bruxelles

Public visé	Francophone (ou parlant français)	Non francophone
N'a pas le CEB, ou ne maîtrise pas les compétences correspondantes	Alpha écrit	Alpha FLE (oral/écrit)
A le CEB ou les compétences correspondantes, mais pas de diplôme au-delà	Formation de base	FLE de base (enseignement du français pour communiquer, à l'oral et à l'écrit, dans la vie quotidienne)

Cette offre de formation est couverte par différents opérateurs sur le territoire de la Région. Le tableau suivant présente brièvement les acteurs de l'alphabétisation, même si ceux-ci sont actifs dans d'autres secteurs de la formation.

	Politiques publiques	Actions principales	Offre de formation en français	Nbre d'acteurs actifs dans l'apprentissage du français	Public cible pour les formations en français
Lire et Ecrire Bruxelles	Éducation permanente, Cohésion sociale, Emploi (RAE)	Promotion du droit à l'alphabétisation et développement de l'alphabétisation	Alpha et FLE Recherche active d'emploi (RAE) FLE de base	6 centres de formation, une quarantaine de conventions et des formateurs détachés	Adultes n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant acquis aucun diplôme ni en Belgique ni à l'étranger, ou à des adultes scolarisés mais qui ne maîtrisent pas les compétences du CEB
Réseau associatif	Education permanente, Cohésion sociale ...	Formation/éducation, animation culturelle, accueil/intégration ...	Apprendre à lire, écrire, calculer	Une centaine d'asbl	Public cible différent selon l'association (mères, jeunes, adultes ... ne maîtrisant pas le français)
OISP	Insertion socioprofessionnelle	Formation en alphabétisation, formations de base, préformations, formations qualifiantes, formations par le travail	Alpha et FLE	9 OISP organisent des cours en Alpha/FLE	Demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, scolarisés (FLE) ou non (Alpha) dans leur pays d'origine
Bruxelles Formation	Formation professionnelle	Opérateur et régisseur de la formation à Bruxelles	Remises à niveau et du FLE orienté métiers	2 centres (bf Tremplin et bf Langues)	Demandeurs d'emploi faiblement scolarisés en Belgique ou scolarisés ailleurs
Promotion sociale	Enseignement de promotion sociale	Education tout au long de la vie	Alpha, FLE et remises à niveau	Une trentaine d'établissements proposent des UE en français	Adultes ne maîtrisant pas le français
CPAS	Intégration sociale, lutte contre la pauvreté ...	Assistance sociale (aides financière, juridique, psychosociale ... logement, mise au travail ...)	Alpha et FLE	Un par commune, mais tous ne proposent pas des formations en français	Essentiellement des demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, scolarisés (FLE) ou non (Alpha) dans leur pays d'origine

1.4 L'offre de formation en Région de Bruxelles-Capitale

Le point ci-dessus tente de donner une vue d'ensemble de l'offre de formation en français à Bruxelles. La complexité institutionnelle, couplée à des dénominations différentes chez les opérateurs¹⁷, ne permet cependant pas de présenter l'information de manière claire. Il aurait également été difficile

¹⁷A titre d'exemple, l'UE « formation initiale » en promotion sociale prépare les tests du CEB, tandis que l'obtention du CEB est une condition d'inscription à la « formation initiale » organisées par les OISP.

d'indiquer les sortants des formations, tant cette appellation renvoi à des réalités différentes chez les différents opérateurs¹⁸.

1.4.1 Enseignement de promotion sociale

Pour l'année scolaire 2013-2014, on dénombrait au total 5.304 inscriptions (pour 4.014 élèves) dans les Unités d'Enseignement (UE) de « français pour débutants », c'est-à-dire en alphabétisation (4 niveaux), FLE débutant (2 niveaux). L'offre de la promotion sociale accueille une très grande majorité d'élèves inscrits en français langue étrangère, puisqu'ils représentent 75% des participants aux formations de français pour débutants¹⁹. D'ailleurs, 13 établissements organisent les UE « FLE débutants », alors qu'ils sont 6 à proposer les différents niveaux d'Alpha.

A côté de ces UE à destination d'un public analphabète ou débutant, on peut également cibler une offre de français d'un niveau supérieur. Le tableau suivant répertorie toutes les inscriptions dans les UE relatives à l'apprentissage du français, en les distinguant selon qu'elles sont de niveau débutant, secondaire inférieur (ESI) ou supérieur (ESS). La différence entre les inscriptions et les élèves vient du fait qu'une personne peut s'inscrire dans l'année à plusieurs formations. Si toutes ses inscriptions sont comptées, il n'est cependant repris en tant qu'élève que dans la première formation suivie.

Inscriptions et élèves dans les UE « français pour débutants », français de niveau secondaire inférieur (ESI) et supérieur (ESS) à Bruxelles (2013-2014)

Type	Intitulés UF	Nbre d'établissements organisant l'UE	Inscriptions	Elèves
FLE	FLE - D A	12	1.992	1.864
FLE	FLE - D B	12	2.001	1.165
	Total FLE	13	3.993	3.029
Alpha	Alpha 1	5	360	327
Alpha	Alpha 2	5	373	287
Alpha	Alpha 3	4	319	206
Alpha	Alpha 4	4	259	165
	Total Alpha 1 à 4	6	1.311	985
	Total français pour débutants	14	5.304	4.014
FLE	Initiation à la langue française en situation - UF1		86	69
FLE	Initiation à la langue française en situation - UF2		27	3
FLE	Initiation à la langue française en situation - UF3		61	18
FLE	Intro à la langue française orale pour non francophone		25	23
FLE	Langue : français UF 1 - niveau élémentaire		2943	2313
FLE	Langue : français UF 2 - niveau élémentaire		2483	1594
Post Alpha	Français de base-atelier de lecture et d'écriture		154	131
	Formation de base niveau 1		13	13
	Formation générale : expression orale et écrite en français		59	0

¹⁸ Sur les entrées et sorties en formation, voir par exemple : Lire et Ecrire Bruxelles, *Quelles représentations ont les apprenants et stagiaires en alphabétisation de leur parcours de formation vers l'emploi ?* Etude réalisée par Claire CORNIQUET, septembre 2014. Disponible à l'adresse <http://www.lire-et-ecrire.be/Quelles-representations-ont-les>

¹⁹ La prise en compte du volume horaire des cours fournit cependant une image plus équilibrée de la répartition selon le domaine de formation ; en effet, même si moins d'UE sont organisées, le volume de périodes requis pour les UE alphabétisation (200 périodes par niveau) est plus élevé que dans les UE FLE (120 périodes par niveau).

L'apprentissage du français pour les demandeurs d'emploi à Bruxelles

	Français de base	15	14
	Orthographe et grammaire niveau 1	298	194
	Orthographe et grammaire niveau 2	215	143
	Total ESI	6.379	4.514
FLE	Langue : français UF 3-niveau moyen	1934	1408
FLE	Langue : français UF 4-niveau moyen	1634	2019
FLE	Langue : français UF 5-niveau moyen	1220	801
FLE	Langue : français UF 6-niveau moyen	870	494
FLE	Langue : français UF 6P-niveau moyen-perfectionnement	157	36
FLE	Langue : français UF 6S-strat. Interact. Commun. Orale	10	0
FLE	Langue : français UF 8-niveau approfondi	443	272
FLE	Langue : français UF 9-niveau approfondi	248	129
FLE	Français en situation - UF 1	7	6
FLE	Français en situation - UF 3	161	0
FLE	Français en situation - UF 4	15	7
FLE	Langue : français : perfectionnement de l'oral - UF1	55	44
FLE	Langue : français : perfectionnement de l'oral - UF2	62	44
FLE	Langue : français : perfectionnement de l'oral - UF3	38	28
FLE	Langue : français : perfectionnement de l'oral - UF4	61	17
	Langue : français intensif – SGAV entraînement a la comm	101	94
	Français intensif - S G A V-UF M1	725	400
	Français intensif - S G A V-UF M2	851	265
	Français intensif - S G A V-UF M3	666	158
	Français intensif - S G A V-UF M4	480	115
	Français intensif - S G A V-UF M5	269	50
	ESS - français : renforcement en orthographe	223	102
	ESS - français 1	100	3
	ESS - français 2	80	6
	Français des affaires UF 1	15	15
	Français des affaires UF 2	14	0
	Remédiation en français niveau 2	14	0
	UF 1 français oriente	181	52
	Total ESS	10.634	5.575
	TOTAL	22.317	14.103

Source Base de données de l'Enseignement de promotion sociale (2013-2014). Calculs : IB EFE Bruxelles:

Au total, 22.317 inscriptions ont donc été enregistrées dans des UE de langue française à Bruxelles en 2014. Comme pour l'offre en « français pour débutants », c'est essentiellement une offre orientée

FLE, puisque les inscriptions dans des UE généralement à orientation FLE concernent pratiquement 85% du total des inscriptions dans des UE français de niveau secondaire inférieur. Pour les UE français de niveau secondaire supérieur, ce chiffre est de 65%.

1.4.2 Bruxelles Formation

L'organisme public chargé de la formation professionnelle à Bruxelles organise également des cours de langue française. Le centre bf. Tremplin organise des remises à niveaux, tandis que celui de bf Langues propose du français orienté métiers. Les formations en alphabétisation ne sont donc pas organisées, les chercheurs d'emploi sont alors orientés vers d'autres opérateurs de formation. Ces orientations sont importantes, puisqu'entre 60 et 70% des personnes ayant passé le bilan des compétences en vue d'entrer en formation de base sont finalement redirigées vers d'autres opérateurs (pour de l'alpha, du FLE ou des remises à niveau de longues durées).

Le tableau suivant reprend les stagiaires inscrits dans les différents cours (la différence entre les places et les stagiaires uniques vient du fait qu'un stagiaire peut s'inscrire dans l'année à plusieurs formations).

Nombre d'inscriptions dans des formations en français ou de remédiation en français à Bruxelles Formation (2013)

Formations	Places (2014)	Stagiaires uniques (2014)
bf Tremplin (remises à niveaux)		
Formation de base français intensif	10	10
Formation de base	660	454
Formation de base CE2D professionnel	32	32
Formation de base français/calcul	43	43
Formation de base français/calcul/néerlandais	351	241
Formation de base français/néerlandais	31	23
Total bf Tremplin	1127	803
	Inscriptions (2013)	
bf Langues		
Français orienté métier	868	
Stages d'immersion linguistique en entreprise - Français	8	
Total des inscriptions à bf Langues	876	

Source : Complément au Rapport de progrès 2013 (Bruxelles Formation)

1.4.3 Alpha ISP

Au total, 9 OISP organisent des formations en alphabétisation et FLE. Parmi toute les formations organisées par les OISP (alphabétisation, formations de base, préformations, formations qualifiantes et actions de détermination), le tableau suivant reprend les 4 niveaux d'alphabétisation, 2 formations à orientation FLE, ainsi que 5 formations de base orientées français.

L'offre de formation Alpha/FLE en OISP (2014)

	Nombre d'inscrits	Nbre d'OISP organisant le niveau
Alpha 1	47	3
Alpha 2	99	4
Alpha 3	161	7

L'apprentissage du français pour les demandeurs d'emploi à Bruxelles

Alpha 4	139	7
Total Alpha	466	9
FLE	69	4
Formation de base en FLE	192	4
Total FLE	261	4
Formation de base français-expression	12	1
Formation de base français débutant	14	1
Formation de base français moyen	26	2
Formation de base français/calcul	152	6
Formation de base français-logique	15	1
Total formations de base « français »	219	11
Total	946	

Source : FEBISP, calculs IB EFE Bruxelles

Il est intéressant de noter que, dans la promotion sociale, un nombre plus important d'établissements organisent les niveaux les plus faibles, alors que c'est l'inverse parmi les OISP. En effet, seuls 3 organismes proposent par exemple le niveau alpha 1, tandis que 7 proposent le dernier niveau d'alpha.

1.4.4 Alpha hors ISP

Les formations d'alpha hors ISP sont financées dans le cadre de différentes politiques publiques : cohésion sociale (Cocof), éducation permanente (FWB), enseignement à distance ou encore la lecture publique (FWB). L'offre est généralement organisée par des asbl financées par les différentes administrations compétentes. A Bruxelles, on compte plus d'une centaine d'organismes organisant au moins une action de formation en alphabétisation. Une enquête réalisée en 2012 par le Comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes a recensé 10.440 personnes ayant suivi des cours d'alphabétisation (Alpha écrit/Alpha FLE) ou de formation de base (Formation de base/FLE de base). Malgré que Bruxelles représente environ un cinquième de la population de l'espace Wallonie-Bruxelles, 52% des participants à ces actions de formation venaient de la ville-région.

1.4.5 Poids de l'ISP en tant que secteur subsidiant à Bruxelles

L'alpha hors ISP constitue le principal champ d'action de l'alphabétisation à Bruxelles. Sur base de l'enquête relative à l'année 2012, on remarque qu'une très grande majorité des organismes (74%) se disent subventionnés dans le cadre de la Cohésion sociale, alors qu'ils ne sont que 12% à déclarer recevoir des subsides via l'Insertion socioprofessionnelle²⁰.

²⁰ Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes, *État des lieux de l'Alphabétisation, septième exercice, données 2011-2012-2013*. Bruxelles, 2015.

Opérateurs qui déclarent être subventionnés pour des activités en alphabétisation par les instances du Comité de pilotage, par organisme subsidiant (plusieurs réponses possibles)²¹

	% d'opérateurs financés par
COCOF Affaires Sociales Santé-Cohésion sociale	74%
COCOF Insertion socioprofessionnelle	12%
COCOF Affaires Culturelles Tourisme	8%
COCOF Affaires Sociales santé-autre	3%
COCOF Personnes handicapées	0%
COCOF (total Bruxelles)	78%
FWB Education permanente	23%
FWB ONE	5%
FWB Culture –autre	3%
FWB Aide à la Jeunesse	1%
FWB Egalité des chances	0%
FWB Enseignement (hors promotion sociale)	0%
FWB (total FWB pour Bruxelles)	31%
Région de Bruxelles-Capitale	13%
Bruxelles Formation	10%

Source : Base de données alpha 2012, Comité de pilotage. Calculs IWEPS

1.4.6 CPAS

Certains CPAS bruxellois organisent également des formations en Alpha/FLE. Il s'agit essentiellement de cours de 18h par semaine, afin de pallier le manque de places en ISP et dans le réseau associatif. A ce jour, nous n'avons malheureusement qu'un aperçu des activités des CPAS dans le secteur de la formation en français. Cependant, sur base des informations fournies par deux CPAS, il est possible d'imaginer l'importance de ces acteurs dans l'apprentissage de la langue française.

L'action de deux CPAS dans la formation en Alpha et FLE (2014)

CPAS	Nbre d'apprenants formés en interne	Nbre d'apprenants formés dans le cadre d'une convention chez un partenaire	Nbre de niveaux organisés en interne	Volume horaire hebdomadaire
Molenbeek-St-Jean	139	26	6 niveaux d'Alpha 4 niveaux de FLE	12h
Bruxelles	240	691, dont 290 pour de l'Alpha 401 pour du FLE	3 niveaux d'Alpha	18h
Total	379	717		

Source : enquête auprès des CPAS, 2015

²¹ Sur base d'une enquête (78 associations ayant répondu). La liste des opérateurs et de leur pouvoir subsidiant se trouve en annexe de l'Etat des lieux sur l'alphabétisation des adultes, disponible sur <http://www.alpha-fle.be/index.php?id=1057>

1.5 La pénurie de places en formation

Selon les chiffres du Comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes, l'offre de formation en alphabétisation a augmenté ces dernières années (accroissement des organismes subventionnés par la politique de cohésion sociale organisant de l'alpha, du nombre d'unités de formation donné en Promotion sociale, du nombre d'heures organisées en ISP...). Cependant, le contexte d'activation actuel conditionne le maintien de la source de revenus de base au suivi d'une formation intensive ou à l'accès à l'emploi, et met la pression sur les apprenants et les opérateurs. Les acteurs de terrain rapportent donc une augmentation plus importante de la demande. Chez chacun d'eux, de nombreuses personnes sont refusées et renvoyées vers d'autres opérateurs. Cet accroissement de la demande touche à la fois les personnes scolarisées à l'étranger et celles ayant suivi leur scolarité en Belgique.

Ce manque de place en formation mène à un phénomène de relégation en cascade entre opérateurs et à une grande frustration chez les candidats stagiaires refusés. On retiendra qu'entre 60 et 70% des personnes dirigées vers les formations de base de bf. Tremplin sont finalement réorientées vers des cours d'alpha/FLE/remise à niveau de longue durée (RAN) chez les partenaires de la promotion sociale et de l'ISP²². Or, l'offre de formation en alphabétisation est clairement trop faible dans le secteur de l'ISP, où seuls 9 organismes organisent des cours de français. Ceci impacte directement le secteur de l'alphabétisation hors ISP, où se retrouvent de nombreux demandeurs d'emploi. Pour les apprenants en capacité sociale et économique de suivre un nombre d'heures intensif de formation²³, le non accès à une offre alpha intensive (> 20h) en ISP a deux conséquences directes :

- Un apprentissage beaucoup plus long, alors que les apprenants sont souvent en besoin rapide de revenus ;
- L'obligation, dans un contexte de pénurie d'emplois (particulièrement pour les personnes pas ou peu scolarisées²⁴), de chercher un emploi. Les apprenants se trouvent alors dans la situation paradoxale suivante : ils veulent trouver un travail, mais pour ce faire ils sont orientés vers des cours de français. Cependant, par manque de places en formation, ils se voient obligés de chercher un travail.

Il est intéressant de noter que le décret OISP en Wallonie impose lui un minimum de 9 heures de formation hebdomadaire, ce qui fait que 46% des apprenants wallons en alpha sont en contrat de formation, contre seulement 10% à Bruxelles²⁵.

Cet état de saturation de l'offre d'alphabétisation risque de s'aggraver dans les prochaines années. D'une part, on peut s'attendre à une augmentation des publics « actifs » par les politiques de l'emploi. Ceux-ci risquent de faire gonfler les files lors des inscriptions, et d'écartier les individus plus motivés qui ne bénéficieraient plus des formations. D'autre part, l'étude UCL/CBAI a estimé à 73.750 le nombre de primo-arrivants issus de pays non-francophones (en 2012), dont on peut penser qu'une partie d'entre eux seront orientés vers des cours de français dans le cadre du parcours d'accueil des primo-arrivants²⁶.

²² Donnée fournie par bf. Tremplin

²³ Certains demandeurs d'emploi se retrouvent en effet dans des situations et conditions de vie (familles monoparentales, difficultés par rapport à la garde des enfants, etc.) ne leur permettant pas de suivre une formation aussi intensive qu'ils le souhaiteraient...

²⁴ En outre, comme le note le Service Alpha-Emploi de LEE Bxl, les politiques d'aide à l'embauche menées actuellement mettent plutôt le focus - et les incitants financiers qui vont avec - sur l'insertion professionnelle des « jeunes » (< 25 ans) que sur celles des personnes pas ou très peu scolarisées.

²⁵ FWB, *État des lieux de l'Alphabétisation*, septième exercice, données 2011-2012-2013

²⁶ Notons, à propos du parcours d'accueil Primo-arrivants, que les personnes inscrites dans son cadre ne bénéficieront pas des droits des stagiaires ISP (1€/heure de formation – assurance – frais de déplacement). Il risque donc d'y avoir deux régimes distincts pour de mêmes exigences horaires.

2. Considérations particulières : constats partagés par l'IB EFE

2.1 Du dispositif alpha de l'offre de formation

Les membres de l'Instance constatent **une grande diversité de politiques publiques** dans lesquelles s'inscrivent les actions d'alphabétisation et de français langue étrangère (FLE)²⁷. Cette diversité, si elle permet d'enrichir les offres et les finalités des actions du secteur de l'alpha, ne va pas dans le sens d'une clarté des informations vis-à-vis d'un public particulièrement fragilisé d'un point de vue socioéconomique et qui par définition est éloigné de l'information. Ce cadre complexe vient d'autant plus renforcer **un besoin d'accompagnement plus poussé de ces publics** pour qui des démarches de recherche d'informations et d'inscription sont plus difficiles.

L'**hétérogénéité des opérateurs** de formation est forte, ceux-ci se différenciant tant au niveau de leur capacité d'accueil, de leur finalité pédagogique, de leur expérience que de leur niveau de professionnalisation. Les opérateurs développent des modèles d'action différents en fonction des objectifs poursuivis par les publics cibles accueillis. Tous les opérateurs ne disposent pas d'une même expertise et n'offrent pas des formations de niveaux équivalents. Ce constat est également partagé par le CRAcs dans son analyse quantitative des actions de cohésion sociale²⁸.

Les membres constatent également un **manque d'information** sur le suivi des bénéficiaires. Plus particulièrement, les organismes tels qu'Actiris et les CPAS ont des difficultés à recevoir certaines informations de la part des opérateurs (la personne s'est-elle bien présentée, suit-elle les cours, le niveau est-il adéquat ? ...), souvent méfiants quant à l'utilisation qui sera faite de celles-ci.

Au niveau de l'offre de formation, les membres font l'état d'un **manque criant de places** pour les candidats apprenants. Malheureusement, il est actuellement impossible d'évaluer avec précision le nombre de personnes en attente d'une place. Chaque opérateur doit faire face à des demandes bien supérieures à l'offre qu'il propose. Rien que pour le CPAS de Molenbeek par exemple, c'est environ 500 personnes qui sont actuellement en attente d'une place de formation en alpha/FLE. Avec cette saturation de l'offre, **le temps d'attente avant une entrée effective en formation tend à considérablement s'allonger**. Certains opérateurs alpha n'établissent même plus de liste d'attente car les délais ne sont plus raisonnables.

Pour répondre à ce manque de places, les **candidats apprenants s'inscrivent dans plusieurs organismes afin de maximiser leurs chances de rentrer dans l'une d'elles**. Cela a comme effet pervers de bloquer des places inutilement et de donner du travail supplémentaire au personnel associatif, puisqu'ils doivent compléter les trous laissés par les personnes ayant finalement été acceptées ailleurs. Ce problème est attisé par l'**augmentation des publics activés**, prenant la place des personnes parfois plus motivées dans un contexte de pénurie d'offre de formation, et par les **réinscriptions des personnes ayant besoin de recommencer un certain niveau**. Les organismes doivent alors choisir entre privilégier les apprenants actuels pour leur assurer une continuité dans la formation, ou préférer des nouvelles inscriptions, au risque de revoir, quelques mois ou années plus tard, les anciens apprenants avec un niveau plus faible qu'au moment de leur sortie.

L'Instance bassin rappelle également que la plupart des opérateurs travaillent en **enveloppe fermée**, c'est-à-dire qu'il est impossible pour eux d'ouvrir de nouvelles places ou de proposer des actions supplémentaires sans toucher à l'offre actuelle. Seul Bruxelles Formation (qui n'organise pas de l'alpha à proprement parler, mais des remises à niveau et du FLE orienté métiers) semble avoir aujourd'hui les moyens de faire évoluer son offre de formation de base et de FLE.

²⁷ Principalement les politiques de Cohésion sociale (Cocof), d'Insertion socioprofessionnelle (Cocof), d'Education permanente (FWB) et de Promotion sociale (FWB).

²⁸ Disponible à l'adresse suivante :

http://www.cbai.be/resource/docsenstock/cohesion_sociale/Rapport_CRAcs_2014_Actions_.pdf

L'apprentissage du français pour les demandeurs d'emploi à Bruxelles

Les membres insistent sur l'**inadaptation de l'offre d'alpha/FLE** aujourd'hui proposée. Actuellement, sur un échantillon de 78 opérateurs bruxellois sondés, 74% étaient subventionnés dans le cadre de la politique de cohésion sociale de la Cocof, et seulement 12% dans le cadre de l'ISP²⁹. En Wallonie, la DGO6 (Economie Emploi Recherche, dont ISP), finance 37% des organismes.

Ceci explique que le dispositif ISP est saturé et que **les apprenants doivent se diriger vers des formations organisées dans le cadre des dispositifs de cohésion sociale et d'éducation permanente** (eux-mêmes saturés).

« Selon l'enquête *Etat des lieux 2010* réalisée par Lire et Ecrire, parmi les 8.306 apprenants en alphabétisation dont le statut socio-professionnel a été communiqué, 2.740 sont inscrits comme demandeurs d'emploi (soit 33% du public alpha). Or, l'offre en alphabétisation organisée en ISP ne permet qu'à 20,5% d'entre eux, soit 562 stagiaires, d'avoir accès à une formation intensive de type ISP-Alpha à 20h/semaine. En effet, seuls la Promotion sociale et les 9 opérateurs ISP-Alpha bruxellois sont en mesure de satisfaire cette exigence.

Autrement dit, **près de 80% des demandeurs d'emploi en difficultés de lecture et d'écriture se retrouvent chez un opérateur qui organise une offre de formation de moins de 20 heures par semaine**, sachant que l'horaire hebdomadaire majoritaire en région de Bruxelles-Capitale se situe entre 4h et 8h³⁰. L'offre ISP-Alpha est donc clairement insuffisante »³¹. Satisfaire cette exigence des 20h/semaine oblige dès lors un nombre important de personnes à **s'inscrire simultanément à plusieurs formations**, sans pour autant que la juxtaposition de ces formations crée une cohérence pédagogique.

L'offre n'est de plus pas toujours très équilibrée. Ainsi, parmi les 9 OISP organisant de l'alpha/FLE, seuls 2 différents proposent le niveau « oral débutant ». Or ce niveau est celui qui enregistre la plus grande demande en dehors du FLE.

²⁹ État des lieux de l'Alphabétisation, septième exercice, données 2011-2012-2013

³⁰ A titre d'exemple, au CPAS de Bruxelles-Ville, seuls 19,33% du public orienté en alpha à l'extérieur suit des cours d'alpha en OISP. Les 81,66% restants (parmi ceux qui ont une place) sont dans l'associatif, pan cohésion sociale, « par défaut ».

³¹ Extrait de l'étude « *Quelles représentations ont les apprenants et stagiaires en alphabétisation de leur parcours de formation vers l'emploi ?* » de Claire Corniquet (Lire et Ecrire Bruxelles), septembre 2014.

Le tableau suivant reprend le nombre d'opérateurs offrant les différents niveaux d'alpha/FLE (dans le total le Collectif Alpha ne compte que pour un opérateur)³². On y remarque que les niveaux les plus bas sont ceux pour lesquels l'offre est la moins forte, et que la plupart des rentrées se font en septembre et février.

Opérateurs Alpha	ORAL Débutant et 1	ORAL 2 (et plus)+écrit	LEE 1	LEE 1-2	LEE 2	LEE 2-3	LEE 3	LEE 3-4	LEE 4	Total places disponibles ³³	Rentrées
Collectif Alpha 1080	x	x	x		x	x		x		108	2 (Fév.-Sept.)
Collectif Alpha 1060			x		x	x		x	x	90	2 (Fév.-Sept.)
Collectif Alpha 1190	x	x		x	x		x		x	108	2 (Fév.-Sept.)
Piment				x		x		x		48	1 (Septembre)
Ateliers du soleil	x									40	2 (Fév.-Sept.)
Mqh							x		x	24	2 (Fév.-Sept.)
Gaffi									x	12	1 (Octobre)
Ispat			x		x		x		x	88	2 (Jan.-Sept.)
Proforal						x				28	2 (Jan.-Sept.)
Chôm'hier					x		x		x	84	2 (Fév.-Sept.)
CAF							x		x	48	2 (Fév.-Sept.)
Total	2	1	2	2	3	3	5	2	6		

Les membres signalent de plus une **zone d'ombre entre le niveau alpha 4 et les prérequis à la préformation**. Le niveau atteint à la fin du dernier niveau d'alpha est souvent jugé insuffisant pour entamer une préformation. Ceci est bien évidemment très décourageant pour les apprenants qui souhaitent entamer au plus vite une formation qualifiante afin de travailler.

A l'échelle des apprenants, force est de constater que les personnes font face à **un (trop) grand nombre d'orienteurs qui semblent pas ou peu informés de la problématique de l'analphabétisme et de la situation de l'offre dans le secteur**. La complexité du système dans son ensemble fait que la prise en compte de la personne dans une approche globale fait souvent défaut et conduit à des « désorientations » plutôt qu'à des orientations cohérentes. Actiris ne dispose par exemple pas d'outil de positionnement des connaissances en français pouvant l'aider à bien orienter les DEI. Les parcours linéaires sont donc l'exception. La majorité est marquée par des ruptures d'ordres divers (personnel, professionnel, formatif, etc.). Ces différents facteurs (multiplicité des acteurs, saturation des places, précarisation, etc.) font que les candidats apprenants sont bien souvent réorientés à plusieurs reprises vers d'autres opérateurs. **Ce jeu de « ping-pong » constitue une perte de temps pour ces personnes précarisées et provoque du travail supplémentaire pour les équipes d'accueil des différents organismes qui n'ont pas le temps de réaliser un accueil, une orientation et un suivi efficace.**

L'hétérogénéité des opérateurs a de plus comme conséquence des pratiques différentes entre eux, notamment dans l'organisation des tests de positionnement linguistique en français visant à orienter les apprenants vers une offre correspondant à leurs besoins et attentes. Au niveau du positionnement linguistique en français, les membres constatent que **la plupart des opérateurs utilisent des tests propres sans reconnaître ceux organisés par d'autres opérateurs**³⁴. Même les établissements de promotion sociale font souvent repasser un test de positionnement à des personnes ayant déjà passé un test dans une autre école.

³² Reconstitution par Lire et Ecrire du tableau de la note d'infos pratiques pour la rentrée 2013-2014 du secteur Alpha-Fle-ISP à Bruxelles, publiée par Lire et Ecrire Bruxelles.

³³ D'après le répertoire 2013 de l'Alpha-ISP

³⁴ Au niveau des tests, signalons par ailleurs que les groupes d'alphabétisation peuvent se constituer sur d'autres critères que les compétences linguistiques. Le test de LEE Bxl vise à donner à la personne une image de son profil linguistique en français et il est important que le formateur ait connaissance de cet aspect du profil de ses apprenants, que le groupe tende ou pas à être homogène linguistiquement.

2.2 Des apprenants

Les membres constatent que **toutes les personnes ne sont pas logées à la même enseigne**. En effet, selon les connaissances (réseaux des opérateurs, spécificités de chacun d'eux, places disponibles ...) du conseiller Actiris, le traitement des demandes et des besoins ne sont pas identiques. Au niveau des classes on remarque que **les apprenants sont souvent mélangés**, alors que leurs attentes (trouver un travail, apprendre la langue pour suivre la scolarité d'un enfant, obtenir le CEB ...) et leurs besoins sont différents. Une meilleure visibilité et communication des modèles d'action faciliterait l'orientation.

Un phénomène de plus en plus observé, et particulièrement préoccupant, est l'augmentation du nombre de **jeunes scolarisés en Belgique** dont le niveau en français n'est pas suffisant pour débiter une formation qualifiante, voire une préformation pour certains. A bf. Tremplin il s'agit, selon les observations, bien souvent de jeunes ayant décroché en 5^e année de l'enseignement secondaire professionnel. Dans le secteur de l'alpha ISP, on retrouve aussi des jeunes sortant prématurément de l'enseignement spécialisé, alors même qu'ils n'y avaient pas leurs places (problèmes touchant la logopédie non détectés, troubles de la concentration ...). On y voit là la conséquence d'un report en cascade des problèmes des jeunes dans l'enseignement. Ces lacunes dans les matières de base sont aggravées lors de la période située entre la sortie de l'école et l'entrée en formation, pendant laquelle le jeune reste, parfois plusieurs années, en dehors de tout dispositif. On peut rappeler qu'à Bruxelles en 2011, parmi la population des 18-24 ans, 36% des jeunes disposaient au maximum d'un CE2D ou équivalent³⁵. Pour l'ensemble de la FWB, près de 25% des élèves sortent de l'enseignement sans certification de 6^e secondaire³⁶.

Il est donc important de signaler que **la majorité des apprenants en alpha ne sont pas récemment arrivés en Belgique** et ne sont donc pas primo-arrivants. Au collectif Alpha, à titre d'exemple, 88% des apprenants sont en Belgique depuis au moins 3 ans (et 61% sont même sur le territoire belge depuis plus de 6 ans).

3. Recommandations

3.1 Considérants

En préambule aux recommandations, les membres émettent quelques considérations :

- Considérant que le but de l'apprentissage en alphabétisation est de permettre à chacun d'accéder à une réelle participation à la vie économique, sociale, culturelle et politique ;
- Considérant indispensable, dans le contexte de précarisation croissante des apprenants, de privilégier leur accompagnement socioprofessionnel et d'instaurer avec eux un climat propice à une confiance mutuelle ;
- Considérant que l'alphabétisation est « un droit humain, un outil d'autonomisation personnelle et un facteur de développement social et humain » (Unesco) ;
- Considérant qu'il faut prendre en compte globalement les besoins des personnes analphabètes ou ne maîtrisant pas le français et leurs situations et conditions de vie.

³⁵ Chiffres issus de la présentation de Philippe DIEU, Béatrice GHAYE, Nathalie JAUNIAUX, et de Christine MAINGUET, dans le cadre du colloque Éducation & Formation 2020. *D'une stratégie européenne à une stratégie belge francophone* organisé à Liège les 17 et 18 décembre 2012.

³⁶ Idem. Chiffres tirés de l'analyse des « parcours sur 6 ans des 52 709 élèves entrés en 3e secondaire de plein exercice en 2004-2005 : situation scolaire fin 2009-2010 ».

Les membres de l'Instance bassin de Bruxelles proposent les pistes de recommandations suivantes :

3.2 Recommandations

3.2.1 Partir de l'intérêt des usagers

Toute réforme doit partir du point de vue de l'utilisateur, viser à faciliter/simplifier au maximum ses démarches et rendre l'offre la plus accessible possible. Pour ce faire, une vision décloisonnée des politiques dont le secteur de l'alpha dépend doit être encouragée et tous les dispositifs (ISP, CS, EP, PromSoc ...) interconnectés.

3.2.2 Se doter d'outils partagés de connaissances pour l'action

L'Instance constate un **manque crucial de données disponibles** portant non seulement sur les publics concernés par des difficultés en français, mais également sur les différents apprenants en formation. Une prise en compte globale de la question de l'apprentissage du français pour les DEI bruxellois passe nécessairement par une meilleure connaissance du secteur et par l'échange d'informations entre opérateurs. Les propositions de recommandations suivantes sont d'ailleurs limitées par ce manque d'information, et se concentrent donc essentiellement sur les opérateurs pour lesquels des informations étaient disponibles.

Une première étape est de préciser, pour chaque formation (formations de base, préformations, formations qualifiantes) les compétences demandées en français, et s'assurer que celles-ci soit bien cohérentes avec ce qui est demandé sur le terrain. Cette étape permettrait d'estimer plus précisément **l'adéquation entre les tests d'entrées en formation et les exigences réelles du métier** en tenant compte des questions de sécurité spécifiques.

3.2.3 Réaffirmer la place de l'école dans l'apprentissage du français et lutter contre l'abandon scolaire précoce

Un nombre de plus en plus important de jeunes sortent de l'école avec des problèmes importants en écriture. L'augmentation des individus orientés vers les remises à niveau ne peut faire oublier que l'école est le lieu de l'apprentissage du français, apprentissage qui commence déjà **en maternelle** (et par exemple, via le développement de bonnes pratiques en lecture dans les crèches) Les membres soutiennent la mise en place d'une **stratégie intégrée de prévention du décrochage et de lutte contre l'abandon scolaire précoce** à Bruxelles afin de répondre en partie à ces lacunes³⁷.

Les membres encouragent également les conventions entre écoles et établissements de promotion sociale pour des renforcements en français.

3.2.4 Rendre l'orientation plus efficace et améliorer la fluidité entre les différents dispositifs

L'Instance considère qu'une **orientation efficace doit avoir lieu le plus tôt possible** afin d'éviter des multiples allers et retours entre les différents opérateurs. Les membres recommandent **une prise en charge plus rapide des besoins d'accompagnement spécifique** des personnes dans leurs démarches de recherche de formation et/ou d'emploi. Les conseillers Actiris devraient être suffisamment nombreux et correctement outillés, notamment pour estimer si le niveau de français d'une personne est suffisant pour l'emploi recherché et correspondant à ses attentes. A ce jour, les conseillers Actiris ne disposent pas d'outils de testing leur permettant de déceler en amont d'éventuels problèmes de français.

Une prise en compte efficace des personnes passe également par des **échanges d'informations** touchant à leurs besoins entre les différents acteurs. Cette prise en charge rapide des publics permettrait également de pouvoir mieux les orienter afin d'éviter de multiples allers et retours entre divers opérateurs.

³⁷ Nous renvoyons, à ce sujet, à l'avis suivant : CCFEE, *Pour une stratégie intégrée de prévention du décrochage et de lutte contre l'abandon scolaire précoce (ASP) à Bruxelles*, avis n°115 adopté le 24 juin 2014. Consultable sur <http://ccfee.be/fr/nos-avis>

L'apprentissage du français pour les demandeurs d'emploi à Bruxelles

3.2.5 Harmoniser de manière concertée les référentiels et les tests de positionnement

Les membres recommandent également une clarification des niveaux à l'entrée et à la sortie des différentes formations en alpha et en FLE. Une **harmonisation concertée des référentiels et des tests de positionnement** utilisés par les opérateurs pourrait aider à favoriser les passerelles entre ces derniers. Les membres s'interrogent sur la possibilité **d'utiliser un même test de niveau partagé par tous les opérateurs**. Ce test pourrait soit être utilisé par chacun des prestataires de formation, soit par un acteur unique qui gérerait l'organisation de ce test. Celui-ci devrait de toute manière être organisé dans plusieurs lieux de la Région, afin d'assurer une proximité géographique avec le public, être disponible en format papier pour les personnes peu ou pas du tout familiarisées avec l'ordinateur et avoir une durée de validité limitée. Ce test pourrait également être décliné selon l'orientation professionnelle du candidat. A titre d'exemple, la Maison du néerlandais (*Het Huis van het Nederlands Brussel*) gère le screening, l'orientation et l'inscription des étudiants pour les écoles néerlandophones organisant du néerlandais langue étrangère (*Nederlands als tweede taal – NT2*). De nombreuses initiatives sont actuellement en cours et mériteraient une concertation entre les différents acteurs afin de dégager des pistes de collaborations :

- A bf Tremplin, un projet d'accueil conjoint avec Actiris est en cours visant à développer un test de positionnement informatisé. Le test devrait donner une première indication des besoins en français du chercheur d'emploi et, selon les besoins, lui permettre de mieux être orienté ;
- Du côté de Lire et Ecrire Bruxelles, une mise à jour du test de positionnement est en cours ;
- A bf Langues, un projet de « Cité des langues » est en préparation.

Les membres signalent qu'un travail doit être effectué pour **améliorer la transition entre le niveau Alpha 4 (et FLE 5) et l'entrée en formation de base**. A ce jour, les prérequis ne sont pas toujours atteints chez certains apprenants. Un mécanisme d'anticipation pourrait être mis en place afin **d'éviter qu'un apprenant, réputé avoir le niveau suffisant, se voit recalé à l'entrée de formation de base**.

3.2.6 Renforcer les moyens financiers afin d'augmenter quantitativement et qualitativement l'offre de formations en français

Au vu des besoins des personnes et du manque de places, un **renforcement des moyens pour développer l'offre d'alphabétisation et FLE de base est globalement nécessaire en RBC**. En ce qui concerne les demandeurs d'emploi, l'augmentation est particulièrement nécessaire en ISP.

L'Instance bassin de Bruxelles recommande donc **une organisation de l'offre en ISP qui garantisse une couverture régionale de l'ensemble des besoins de formation des personnes pas ou peu scolarisées, tous niveaux de compétences linguistiques en français confondus, avec une attention particulière pour les personnes « Oral débutant »**. Actuellement, seuls 3 OISP sur 9 organisent en effet des cours de français oral pour débutants. **L'organisation de cycles complets (du niveau débutant au niveau le plus élevé) de cours d'alpha/FLE devrait aussi être soutenue (chez tous ou chez certains opérateurs)**.

Cette augmentation des moyens doit permettre une **offre de formation s'étalant tout au long de l'année, avec des débuts de classes possibles régulièrement** afin de réduire les temps d'attente avant le commencement de la formation.

3.2.7 Soutenir l'accès à la Validation des compétences pour des DEI ne maîtrisant pas le français, pour les métiers qui s'y prêtent

3.2.8 Innover dans l'apprentissage du français

Les membres recommandent de mettre en place des mesures visant à **encourager et articuler l'apprentissage et le renforcement du français dans les formations qualifiantes (en début et en cours de formation)** lorsque cela est possible, comme dans l'Enseignement de promotion sociale, et de privilégier les cours orientés métiers quand le niveau le permet, à l'image de l'offre proposée par bf Langues.

Il serait également nécessaire de **permettre, pour les opérateurs qui le souhaiteraient, l'organisation de stages (ou emplois subsidiés)** pour ce type de public, car **l'apprentissage passe aussi par la confrontation à l'environnement de travail**. Actuellement, le cahier des charges des actions d'alphabétisation en ISP ne permet pas l'organisation de stages. Une modification de celui-ci devrait donc permettre aux OISP le désirant de pouvoir organiser des stages pour les apprenants alpha. Une modification du cadre légal doit également permettre aux CPAS d'organiser des stages pour leurs apprenants.

Au-delà de la question du cadre permettant l'organisation de tels stages, il est également nécessaire de veiller à leur qualité et à leur encadrement (en amont, pendant et en aval de la période de stage).

En outre, même si cela semble évident, il est nécessaire de rappeler qu'**un temps certain est nécessaire pour se (re)mettre à niveau en français**. Cette temporalité spécifique est une condition indispensable pour favoriser une réelle insertion socioprofessionnelle des apprenants.

Les membres souhaitent de plus pouvoir **encourager la créativité et favoriser le développement de formations innovantes tant en alpha qu'en FLE**. Les défis posés par le contexte socioéconomique actuel et par la précarisation grandissante des apprenants nécessitent en effet que les pouvoirs publics octroient aux opérateurs d'alphabétisation et de FLE des marges de manœuvre pour innover et/ou mettre en place des projets pilotes avec leurs apprenants.

Le **développement d'espaces publics numériques** peut également soutenir l'offre existante en français. Des exemples de bonnes pratiques, telles que le site Brulingua³⁸ ou encore le service Alpha TIC³⁹, doivent être encouragés.

Enfin, l'IB EFE Bruxelles attire l'attention sur le fait que des budgets importants sont alloués aux chèques langues d'Actiris. Or, un DEI ne peut pas financer une formation en langue dans la langue de son dossier d'inscription, c'est-à-dire le français dans plus de 90% des cas. Au vu du profil des DEI bruxellois (en 2013, 38,8% des DEI n'avaient pas de diplôme belge ou équivalent et 27% avaient au maximum atteint le 2^e degré de l'enseignement secondaire), un nouveau système bénéficiant à ces publics pourrait être imaginé.

3.2.9 Impliquer l'IB EFE Bruxelles et les opérateurs de formation en français dans la mise en place du parcours d'accueil des primo-arrivants à Bruxelles

La création d'un parcours d'accueil pour primo-arrivants, contenant des modules de français, va fortement impacter le secteur de la formation en français. Afin d'anticiper au mieux les conséquences de ce nouveau dispositif, il est crucial que l'Instance et les opérateurs de formation soient impliqués dans sa mise en place.

Comme les constats le montrent, il ne faudrait **pas restreindre l'alpha/FLE aux seuls primo-arrivants** : d'autres catégories d'individus ont besoin d'apprendre à lire et à écrire, dont les personnes étrangères et d'origine étrangère qui, à leur arrivée en Belgique, n'ont bénéficié d'aucun dispositif d'accueil ainsi que les personnes nées en Belgique mais au parcours scolaire chaotique.

3.2.10 Adapter les conditions d'accès aux dispenses de recherche d'emploi, en prenant en compte la dimension de l'apprentissage du français et l'offre de formation existante en la matière, dans un objectif de sécurisation des parcours.

3.2.11 Faire remonter vers la Conférence interministérielle sur l'Alphabétisation des adultes les constats et demandes de l'ensemble des acteurs bruxellois

L'Instance bassin de Bruxelles s'appuiera sur la Conférence interministérielle pour relayer les différentes demandes et recommandations vers les ministres concernés par la problématique de la connaissance du français à Bruxelles.

³⁸ Cours de langues par internet pour les chercheurs d'emploi à Bruxelles : <http://www.brulingua.be/fr/>

³⁹ Plate-forme d'information, de partage et de dialogue à propos des outils Tic/multimédias au service de l'alphabétisation : <http://www.alpha-tic.be/>

4. Bibliographie

- Hervé ADAMI, Véronique LECLERCQ (éds). *Les migrants face aux langues des pays d'accueil. Acquisition en milieu naturel et formation*. Presses Universitaires du Septentrion, février 2012.
- Bruxelles Formation, *Complément au Rapport de progrès 2013*, Bruxelles, 2014
- CCFEE, *Pour une stratégie intégrée de prévention du décrochage et de lutte contre l'abandon scolaire précoce (ASP) à Bruxelles*, avis n°115 adopté le 24 juin 2014
- Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes, *État des lieux de l'Alphabétisation, septième exercice, données 2011-2012-2013* (pas encore paru)
- CRACs, Actions de cohésion sociale – analyse quantitative, juillet 2014. Disponible à l'adresse http://www.cbai.be/resource/docsenstock/cohesion_sociale/Rapport_CRACs_2014_Actions_.pdf
- DEMO–UCL/CBAI, Etat des lieux de la situation des primo-arrivants dans les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale, novembre 2012. Disponible à l'adresse http://www.cbai.be/resource/docsenstock/cohesion_sociale/Rapport_Etat_des_lieux.pdf
- Philippe DIEU, Béatrice GHAYE, Nathalie JAUNIAUX, et de Christine MAINGUET, Présentation projetée dans le cadre du colloque Éducation & Formation 2020. *D'une stratégie européenne à une stratégie belge francophone* organisé à Liège les 17 et 18 décembre 2012. Disponible à l'adresse <http://www.et2020.cfwb.be/index.php?id=9815>
- Fondation Roi Baudouin, Performances des élèves issus de l'immigration en Belgique selon l'étude PISA : une comparaison entre la Communauté française et le Communauté flamande, mars 2007. Disponible à l'adresse <http://www.nbbmuseum.be/doc/seminar2010/fr/bibliographie/education/pisa.pdf>
- Fondation Roi Baudouin, *Vers une école de qualité pour tous ? Analyse des résultats à l'enquête Pisa 2012 en Flandre et en Fédération Wallonie-Bruxelles*, mai 2014. Disponible à l'adresse http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/2012-KBS-FRB/05%29_Pictures_documents_and_external_sites/09%29_Publications/PUB2014_3228_VersDesEcolesDeQualitePourTous.pdf
- FWB, *Indicateurs de l'enseignement 2011: analyse des « parcours sur 6 ans des 52 709 élèves entrés en 3e secondaire de plein exercice en 2004-2005 : situation scolaire fin 2009-2010 »*. Disponible à l'adresse <http://www.enseignement.be/index.php?page=26464>
- Rudi JANSSENS, *Multilinguisme Urbain - Le Cas De Bruxelles*, LannooCampus, 2014.
- Lire et Ecrire Bruxelles, *Répertoire 2013 ISP-Alpha bruxellois*. Disponible à l'adresse <http://www.lire-et-ecrire.be/Repertoire-2013-ISP-Alpha>
- Lire et Ecrire Bruxelles, *Quelles représentations ont les apprenants et stagiaires en alphabétisation de leur parcours de formation vers l'emploi ?* Etude réalisée par Claire CORNIQUET, septembre 2014. Disponible à l'adresse <http://www.lire-et-ecrire.be/Quelles-representations-ont-les>
- Lire et Ecrire, Maîtrise de la langue et intégration, *Journal de l'Alpha n°196*, 1^{er} semestre 2015. Disponible sur <http://www.lire-et-ecrire.be/ja196>
- Lire et Ecrire Bruxelles, *Note d'infos pratiques pour la rentrée 2013-2014 du secteur Alpha-Fle-ISP à Bruxelles*, août 2013. Disponible à l'adresse <http://www.lire-et-ecrire.be/Note-d-infos-pratiques-pour-la>
- Christine MAINGUET, *Qui sont les personnes en difficulté avec l'écrit en Fédération Wallonie-Bruxelles ? Aperçu à partir des statistiques disponibles*. Journal de l'alpha n°185, p. 18, septembre-octobre 2012